



# UN·E DIRECTEUR·RICE

12 juillet 2021

## PRÉSENTATION

La régie de quartier du Blanc-Mesnil est une association loi de 1901, créée en 2000, elle bénéficie de la labellisation « Régies de Quartier ». A ce titre, elle fait partie intégrante du Réseau National des Régies de Quartier et des Régies de Territoire, appuyé par le Comité National de Liaison des Régies de Quartier, tête de réseau de 135 associations œuvrant depuis 30 ans sur le territoire national.

La création d'emplois et la mise en place de parcours d'insertion, en priorité pour les habitants de la ville et de ses quartiers prioritaires comme le développement de liens sociaux et l'implication des habitants font partie intégrante du projet économique et social de la Régie. Ancrée dans l'économie sociale et solidaire et la lutte contre les exclusions ; l'association contribue à l'amélioration du cadre de vie à travers son double conventionnement : EI (Entreprise d'Insertion) et ACI, (Atelier Chantier d'Insertion).

Pour l'EI, la Régie de Quartier intervient par le biais de prestations de gestion urbaine de proximité : nettoyage de la voirie, entretien des espaces verts, des communs d'immeubles et de locaux privés/publics, débarras de caves, travaux de bâtiment, services aux particuliers.

Pour l'ACI, elle propose des prestations de repassage aux particuliers au sein de sa Repasserie.

## MISSIONS

Sous l'autorité de la Présidente, vous devrez :

- Être garant(e) du projet associatif, économique, social et territorial notamment en réaffirmant le rôle et les missions de la Régie et en contribuant à la création de nouvelles synergies sur le territoire de la commune et de ses alentours.
- Assurer la continuité et le développement des activités économiques en veillant à l'atteinte des objectifs de qualité des prestations rendues, de réussite des parcours d'insertion ainsi qu'à l'émergence de nouveaux projets de développement.
- Tenir un rôle de "développeur" : être proactif et ingénieux pour développer de nouveaux partenariats, trouver de nouveaux marchés, proposer des activités marchandes et non-marchandes à développer.

### *Management et gestion du personnel*

- S'assurer des différents niveaux de coordination et de délégation nécessaires au bon fonctionnement de la structure.
- Superviser la gestion et le suivi de l'ensemble de l'équipe, composée de 44 salariés en insertion dont 8 salariés permanents (5 encadrants techniques, 1 chargée d'insertion et 1 agent administratif, 1 psychologue).

### *Gestion administrative et financière*

- Assurer la gestion administrative et financière de la Régie : élaborer le budget prévisionnel annuel et suivre sa réalisation.
- Répondre aux appels d'offres publics et privés, aux demandes de devis, aux appels à projet et concours.
- Effectuer les demandes de subvention et de financements

### *Partenariats, représentation et communication*

- Préparer les réunions des instances politiques et de pilotage de l'association (conseils d'administration, bureaux et assemblées générales) et y participer.
- Proposer des outils de pilotage qui permettent aux administrateurs d'avoir un suivi financier, économique et social de la Régie.
- Développer et consolider les partenariats structurants de la Régie : avec les collectivités et les bailleurs sociaux en priorité ; mais également avec de nouveaux acteurs du territoire (entreprises, établissements

publics, associations...)

- Représenter la régie auprès de ces partenaires (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, financeurs, partenaires socio-économiques et institutionnels du territoire...) et construire avec eux des modalités de collaboration et d'intervention de la Régie.
- Concevoir et mettre en œuvre une communication permettant de valoriser l'identité de la Régie auprès des habitants, institutions, clients, partenaires et prestataires.
- Participer à la vie associative locale avec les partenaires et réseaux du territoire en adéquation avec les objectifs de la régie.
- Être garant du développement du lien social avec les habitants en participant, notamment aux différentes actions dans le quartier.
- Être en relation permanente avec le Comité National de Régie de Quartier (CNLRQ)

## PROFIL

- Très bon gestionnaire : maîtrise de la gestion financière en lien avec le projet de Régie
- Connaissance du monde associatif, des dispositifs d'insertion et de la politique de la ville
- Maîtrise de la gestion du personnel, capacité à accompagner et dynamiser une équipe de salariés
- Expérience de direction et qualités managériales appréciées et/ou niveau de formation Bac +3
- Esprit d'initiative, capacité d'innovation et de pilotage de projets de développement
- Capacité à fédérer et à travailler dans une dynamique de partenariat
- Très bon relationnel

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- CDI temps complet 37,5h avec RTT
- Statut cadre rémunération selon Convention collective nationale des Régies de quartier et de territoire
- Rémunération entre 3100 et 3400 euros brut selon expérience
- Titulaire Permis B
- Disponibilité ponctuelle en horaires décalés et en soirées

## CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à :

[timotheehemmer.rqbm@orange.fr](mailto:timotheehemmer.rqbm@orange.fr)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >
- Adresse de cet article : <https://www.professionbanlieue.org/Un-e-directeur-riche>